Des agentes et agents au cœur de votre quartier

Une sécurité de proximité, au service la population, favorisant le dialogue et la prévention : rattachée au Service de protection et de sécurité (SPS) de la Ville de Neuchâtel, la Sécurité publique peut compter sur une trentaine d'agentes et agents de terrain, qui assurent une présence sécuritaire sur l'ensemble du territoire communal, et tout spécialement aux abords des écoles, en zone piétonne ainsi que dans les quartiers résidentiels.

Les agentes et agents sont rattachés à quatre secteurs – Nord-Ouest, Centre, Est et La Côte –, ce qui leur permet d'en connaître parfaitement les contours et de nouer des contacts au quotidien avec les habitant-e-s. Ils opèrent depuis la Caserne de la Maladière, à l'exception des agent-e-s de La Côte, qui sont basé-e-s à Peseux.

A vélo, à pied ou en voiture, en étroite collaboration avec les équipes de Police neuchâteloise, ils assurent une présence sur l'ensemble du territoire communal.

Vos contacts

Service de la protection et de la sécurité
Sécurité publique
Tél. 032 717 57 00

Courriel : sps-securitepublique@ne.ch
www.neuchatelville.ch/securitepublique

Secteurs de Neuchâtel :
rue de Pierre-à-Mazel 10
Neuchâtel

Secteur de La Côte :
rue Ernest-Roulet 2
Peseux

Autres démarches
Les demandes d'autorisations
de stationnement doivent être faites par
le site www.neuchatelville.ch/stationnement

Les objets trouvés
peuvent être déposés
au Service de la population et des quartiers,
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
2000 Neuchâtel
Tél. 032 717 72 60
ou consultés en ligne sur
www.neuchatelville.ch/objetstrouves

Urgences
Police **117** - Pompiers **118** - Ambulances **144**

La Sécurité publique à votre service

VILLE DE Neuchâtel

Quatre secteurs d'activité

La Côte
- Peseux
- Corcelles-Cormondrèche
- Serrières

Nord Ouest
- Valangin
- Chaumont
- Pierre-à-Bot
- Draizes, Parcs, Evole

Centre
- Centre-ville
- Zone piétonne
- Port
- Beaux-Arts /Maladière
- Gare et environs

Est
- La Coudre, Portes-Rouges
- Le Mail
- Monruz
- Vallon de l'Ermitage

Des missions variées au service de la population

Identifiables à leur uniforme gris ton sur ton, les agentes et agents de la Sécurité publique remplissent des tâches variées, clairement définies par la Loi cantonale sur la police de 2014. Ils ont le statut d'agents de police judiciaire et peuvent procéder à l'appréhension de contrevenants en flagrant délit de contravention (art 215 cpp).

Demandes citoyennes, entretien du lien social - Notification d'actes officiels et retraits de plaques - Exécution de tâches relatives à la police de la circulation

Contrôle du stationnement - Patrouilles pédestres, cyclistes ou motorisées - Contrôle du respect des règlements communaux et des lois cantonales

Gestion du trafic lors de manifestations - Identification et contrôle de personnes - Présence aux abords des collèges

Contrôle et gestion des emplacements de taxis - Contrôles des chantiers - Collaboration avec Police neuchâteloise